



La nouvelle Constitution est «un texte qui rassemble»

COMITÉ DE SOUTIEN • Composé de près de 155 membres, le comité de soutien à la nouvelle Constitution avance ses arguments.

KESSAVA PACKIRY

Un jour après avoir été mise k.-o. par un comité d'opposition, la nouvelle Constitution fribourgeoise a retrouvé son souffle: hier, c'est le comité de soutien qui s'est officiellement présenté. Un comité composé par près de 155 personnes, où l'on retrouve des constituants, des députés, des parlementaires fédéraux, des enseignants, des représentants des milieux culturels... En revanche, aucun parti politique n'y figure.

Le Gouvernement fribourgeois sera représenté, mais les noms de ses sept membres ne seront pas spécifiquement mentionnés. En outre, Michel Pittet, président du Conseil d'Etat, pourra coprésider ce comité aux côtés du conseiller national chrétien-social Hugo Fasel. C'est ce qu'a précisé hier Adolphe Gremaud, président de la Constituante.

«ON A VISÉ JUSTE»

Alors, pourquoi faut-il soutenir cette Constitution? «Parce qu'elle rassemble», lance la cheffe du groupe Citoyens à la Constituante. Pour Mélanie Maillard, le projet est le reflet des différentes sensibilités au sein de la population. «Depuis le début de la campagne, nous entendons de la part des opposants des arguments parfois diamétralement opposés. Tantôt on nous reproche notre audace, tantôt notre frilosité. Cette division en leur sein prouve finalement que notre texte vise juste.»

Mélanie Maillard a d'autres arguments: cette Constitution répond aux besoins de la société de manière plus efficace que les lois actuellement en vigueur. «Je pense ici à l'instauration d'une véritable politique familiale illustrée par l'assurance-maternité et le principe un enfant-une allocation.» Le projet, enfin, est moderne, adapté à la société d'aujourd'hui et de demain.

«IL N'A RIEN COMPRIS»

Constituant et député radical, Denis Boivin entend pour sa part tordre le cou à certaines contre-vérités entendues jusque-là. Les variantes tout d'abord: il s'agissait d'une possibilité, non d'une obligation. Et les coûts qu'en-



Christian Levrat (deuxième depuis la gauche) le dit: un deuxième projet risque de plaire encore moins. A ses côtés on retrouve, depuis la gauche: Peter Jaeggi, Adolphe Gremaud, Mélanie Maillard et Denis Boivin.

VINCENT MURITH

gendrerait la nouvelle Constitution? «Il est impossible de les chiffrer aujourd'hui. Prétendre le contraire, c'est faire fi du Grand Conseil qui a toute une marge de manœuvre en tant que législateur.»

Concernant le PACS, Denis Boivin souhaite réagir aux propos tenus hier dans *La Liberté* par Jean-Luc Rimaz. Le président de l'UDC fribourgeoise déclarait que

l'étape suivante serait l'adoption d'enfants par des couples homosexuels. «Soit il fait de la démagogie, soit il n'a rien compris!» tonne Denis Boivin. L'adoption fait partie du Code civil, précise-t-il. Toute modification entraîne une procédure au niveau fédéral, par les Chambres, avec possibilité de référendum.

Le comité s'est d'ailleurs dit consterné par les arguments sou-

vent fallacieux avancés par certains opposants. «Ils multiplient les déclarations approximatives ou fausses», relève Christian Levrat, constituant et conseiller national socialiste. «Il est plus facile de faire passer ce message auprès de la population», note Adolphe Gremaud. «Mais, éthiquement, personne chez nous n'entrera dans ce jeu malsain et malhonnête.» KP

En cas de rejet: «On devra repartir à zéro»

Denis Boivin le dit: la vague du non était plus inquiétante il y a quelques semaines. Aujourd'hui, c'est le oui qui semble prendre du poil de la bête, selon lui. Son pronostic le 16 mai? «J'ai bon espoir que le projet passe.»

Mais s'il ne passait pas? «On devra repartir à zéro», met en garde Christian Levrat. «Car les motifs des opposants sont diffus, pour ne pas dire contradictoires. L'Union patronale trouve le texte trop ambitieux, par exemple, alors que le Conseil des jeunes estime le contraire.»

Outre les coûts qu'engendreraient les deux ans de travaux supplémentaires (2 à 3 mio), le conseiller national prédit de longs débats: une

majorité des constituants actuels vont sans doute rempiler, on retrouvera donc les mêmes tendances politiques, les mêmes alliances parfois. Mais ceux qui ont concédé des sacrifices vont tout faire pour récupérer ce qu'ils ont perdu. «Le groupe socialiste, par exemple, va tout tenter pour revenir à la charge sur des sujets comme la grève de solidarité, les structures territoriales, etc. Ce deuxième projet risque de plaire encore moins.» Enfin, Christian Levrat rappelle que c'est toujours à une assemblée constituante que sera confié le travail. Et non au Grand Conseil. Et c'est une spirale: si le deuxième projet échoue, il faudra procéder à l'élection d'une nouvelle Constituante. KP

Recréer le contact avec les électeurs

FRIBOURG • Le PDC local s'est donné une commission politique chargée de le redynamiser. Il approuve la nouvelle Constitution à 3 contre 2.

«La déconvenue des élections fédérales doit nous réveiller.» Même s'il a eu la satisfaction de voir le syndic de Fribourg accéder au Conseil national, le PDC de la ville se fait du souci quant à ses bases électorales. Afin de les consolider, il vient de créer une commission politique dont le président, Georges Emery, a détaillé les objectifs devant l'assemblée générale qui s'est déroulée mardi soir.

Nicolas Betticher, président de la section, a insisté dans son rapport sur la nécessité pour la formation d'être proche des gens, de les entendre, afin de continuer à les intéresser à la chose publique. Cela se fera notamment via la recréation des cellules de quartier qui avaient été abandonnées en 1998. M. Emery a également annoncé l'organisation de conférences-débats sur des sujets à même d'intéresser les citoyens. Afin de montrer qu'il est «encore vivant», le parti promet encore de réagir aux articles de presse, projets de loi... bref, à tout ce qui touche la ville.

Parallèlement, la commission va échauffer une plate-forme politique et préparer des candidats en vue des élections de 2006 (commune, canton, préfecture).

Les quelque 30 personnes présentes à l'assemblée ont reconduit pour deux ans le président Nicolas Betticher, les vice-présidents Dominique Nouveau Stoffel et Claude Joye, ainsi que le secrétaire Jacques Peyraud.

Par 18 voix contre 12, les membres ont également donné un avis favorable au projet de nouvelle Constitution. Un débat opposant le constituant et ancien syndic de la ville Claude Schorderet à Gabriel Nussbaumer, président du comité d'opposition, avait précédé ce vote. A noter que le parti cantonal prendra position ce soir. MJN/KP

De l'aula à la salle

Grimpant l'escalier de l'Aigle-Noir à la recherche de la salle où trente de ses «camarades» sont réunis, Charles-Antoine Hartmann rigole: «C'est vrai que, il y a vingt ans, il fallait l'aula de l'université pour les assemblées du PDC de la ville». Le PDC, un parti qui monte... l'escalier. MJN

Deux ans de prison pour un trafiquant de cocaïne

PROCÈS • Mentant sur son âge, sa nationalité, son identité, ce dealer libérien n'a pas pu persuader les juges de son innocence. La tâche était ardue...

Son âge n'était pas son âge, sa nationalité n'était pas sa nationalité, son natel n'était pas son natel, et il ne connaissait pas les toxiques qui lui achetaient la cocaïne qu'il jure ne jamais avoir vendue. En prime, ce ressortissant libérien se promenait avec sur ses poches les empreintes digitales d'un ressortissant de la Sierra Leone. Hier, le Tribunal de la Sarine a condamné ce véritable caméléon humain à deux ans de prison et dix ans d'expulsion. Ce faux mineur, âgé en fait plutôt de trente ans que de seize comme il tentait de le faire croire, a été reconnu coupable de la vente et du conditionnement de 86 grammes de cocaïne. Un trafic qu'il a nié jusqu'au bout avec la dernière énergie, mais qui a été confirmé par plusieurs de ces clients et, surtout, par les contrôles téléphoniques accablants opérés sur son téléphone cellulaire.

Le substitut du procureur Jean-Marc Sallin a ironisé, dans son réquisitoire, sur «l'éternelle jeunesse» du trafiquant, qui chaque année retardait d'un an sa date de naissance afin de rester légalement un mineur et d'échapper ainsi aux tribunaux pour adultes. En fait, les examens médicaux ont confirmé qu'il avait plus facilement trente ans que quinze, ce que sa moustache bien fournie et sa voix barytonnante indiquaient au premier coup d'œil.

Le substitut a requis deux ans et demi de réclusion contre ce trafiquant «spécialement sans scrupule», qui n'hésitait pas à échanger une dose de paradis artificiels contre un petit tour au septième ciel. Une attitude aux extrêmes limites de ce que la loi appelle «abus de la détresse» au chapitre des infractions contre l'intégrité sexuelle. AR

L'ÉTERNELLE JEUNESSE

L'échafaudage de ses mensonges n'a en effet pas tenu la route face à la rigueur des ordinateurs de son opérateur téléphonique, qui a relevé plus de 1400 communications sur le téléphone cellulaire de l'accusé. Un agenda de ministre pour ce pauvre requé-

AGENDA

CONFÉRENCE • A l'invitation de l'Alliance française, Bertrand Méheust, philosophe, spécialiste du magnétisme et de la voyance, donne une conférence intitulée «La clairvoyance magnétique au XIX^e siècle: le cas exemplaire d'Alexis Didier». Auberge de Zaehringen, salon Englisberg, à 18h15. Entrée libre.

CONFÉRENCE-DÉBAT • «La peur criminelle: les causes de la torture et du terrorisme», par Patrice Meyer-Bisch, coordinateur de l'Inst. d'éthique et des droits humains et de la chaire UNESCO, Uni Fribourg. Salle paroissiale St-Pierre, à 20h. Entrée libre. Org. ACAT-Beauregard.

CONFÉRENCE • «L'art contemporain en Afrique entre modernité et altérité», par le Prof. Dr Till Förster, de l'Université de Bâle. Miséricorde, salle 3028, 18h15. Org. Centre d'études de recherches et de documentation sur l'Afrique à Fribourg (CERDAF).

SOIRÉE D'INFORMATION • Votations du 16 mai: «Hausser la TVA pour sauver les assurances sociales?» Soirée d'information et de discussion organisée par le Mouvement pour le socialisme avec la participation d'Agostino Soldini, secrétaire central du Syndicat des services publics, opposé à cette hausse. Café des Maréchaux, rte des Chanoines 9, à 20h.

HUMOUR • «Bain zen» avec Bruno Coppens. Le Bilboquet, rte de la Fonderie 8b, à 20h30. (FT 026 350 11 00).

DANSE • «En A-Corps», création de la C^e Da Motus! Direction artistique: Antonio Bühler et Brigitte Meuwly. Espace Moncor, Moncor 2, 19h. (FT 026 350 11 00 ou caisse du soir).

THÉÂTRE • Métamorphos présente «Le Directeur des Mouches», de Jacky Viallon. Mise en scène: Olivier Francfort. Acteurs: Marcel Michaud et Samuel Corninboëuf. Cave de L'Epicurien, rue des Epouses 6, 20h30. (Rés. 026 321 39 80 ou magasin Métamorphos, rue Lausanne 34, 22 fr.).

THÉÂTRE • «Mondicompatible, une création d'Anne Jenny et Gisèle Sallin du Théâtre des Osses. Avec Anne Jenny. Mise en scène: Gisèle Sallin. Les Osses, rue Jean-Prouvé 2, Givisiez, à 19h. (Loc. 026 466 13 14).

CINÉMA • Cinéplus projette «L'arche russe», d'Aleksander Sokurov, vo st. fr. orig. D. Ut. Cinéma Rex à 18h.

CHANSONS • Les plus belles chansons de Francis Cabrel interprétées par le trio d'Avignon «D'Une Ombre à l'Autre», avec Bernard Richard (chant), Fabrice Gigandet (guitare acoustique) et Anne Giordano (flûte traversière, percussion, 2^e voix). Le Cintra, Pérolles 10, 21h30. Entrée libre.

FRI-SON • Flex: Psy King, Bash-O (funk). Rte Fonderie 13, 16-3 h. Entrée libre.

LE XX^e • DJ Mateo, Tivoli 3, 21h30.

PIANO-BAR • Christophe Pochon, dès 21h30, Piano-bar Le Stalden.

BAD BONN • Urlaub in Polen. Bad Bonn, Guin, 21h30. Entrée 12 fr.

PUÉRICULTURE ET ÉDUCATION • Par le Centre de santé de la Croix-Rouge, 14-16h30, Farvagny, bâtiment de la poste, salle paroissiale, rez. Avec la participation de l'Association pour l'éducation familiale (026 321 48 70).

AÎNÉS MDA • Cours d'anglais, 14h, Foyer Beauséjour, Jos.-Piller 4. Info 026 475 27 54.

AÎNÉS JASS • Dès 13h30, Centre des aînés de Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10, 5^e ét. (026 347 12 47).

MÉDITATION • Selon A. de Mello, avec Erwin Ingold. Centre Ste-Ursule, 20-21h30.

PRIÈRES • Saint-Justin: 8h messe, 20h messe bilingue. Providence: 10h messe. Chapelle de l'Université: 12h10 messe. Centre Sainte-Ursule: 12h15 messe. Cathédrale Saint-Nicolas: 14h30-15h30 adoration du Saint Sacrement et prière du rosaire. Bourguillon: groupe de prière: à 20h chapelet, confessions et messe.

CONFÉRENCES • Colloque de la Faculté de théologie: «Évangéliser: quelles possibilités d'annoncer la Bonne Nouvelle aujourd'hui?». «Quel rôle pour les chrétiens dans le droit pénal international», par J.-P. Laborde, United Nations Office on Drugs and Crime, Vienne, demain 9h, «Le problème politique du phénomène des sectes», par J.-F. Mayer, historien, spécialiste des sectes, Uni Fribourg, demain 9h45. «L'Eglise face au New Age», par le prof. J.-M. Verlinde, Uni catholique de Lyon, demain 11h. Aula de l'université. Entrée libre.

JARDIN BOTANIQUE • Promenade à la découverte des vitamines du printemps, incluant préparation et dégustation de petits pains aux herbes, Jacques Sciboz (français) et Susanne Bollinger (allemand), samedi 14h, Jardin botanique. Inscription jusqu'à aujourd'hui 17h au 026 300 88 86, e-mail: jardin-botanique@unifr.ch. Participation aux frais.